

# OPTONIQUE

Pôle d'excellence en optique-photonique du Québec

---

## 2<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES

### OPTONIQUE

TENUE LE 22 MAI 2019 AU LOCAL 2000B DU CENTRE DES CONGRÈS DE  
QUÉBEC, AU 1000, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE EST, QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 5T8,  
DE 16 H 00 À 17 H 30

---

#### **PRÉSENCES**

Marc Corriveau, ABB\*  
Yves Lemire, NOVO\*  
Luc Paradis, MEI  
Mathieu Etchecopar, DEC  
André Fougères, INO\*  
Alexander Janta, IMB\*  
Marie-Ève Ducharme, NUVU CAMERAS\*  
Geneviève Paré, AMEC\*  
Denis Lafrance, OPTECH\*  
Maxime Dufour, RCGT  
Reno Lessard, NORTON ROSE  
Michel Arseneault, CNRC  
Jean Giroux, TELOPS\*  
Jean-François Morneau, VILLE DE QUÉBEC  
Pierre Richard, PRIMMA  
Patrick Fokom, CRIQ  
Gordon Harling, CMC SYSTÈME  
Simon Thibault, COPL\*  
Frédéric Venne, ROBIC  
Jeffrey Kang, NORTON ROSE  
Sylvain Thériault, MEI  
André Fougères, INO  
Alain-Jacques Simard, TERAXION\*  
Robert Corriveau, CPIC  
David Hélie, COPL\*  
Marie-Christine Ferland, OPTONIQUE  
Aurée Meessen-Pinard, OPTONIQUE  
David Nolet, OPTONIQUE



#### SIÈGE SOCIAL

2740, rue Einstein,  
Québec (QC) G1P 4S4 — T 418.656.9999

#### BUREAU DE MONTRÉAL

740, rue Notre-Dame Ouest, suite 1400,  
Montréal (QC) H3C 3X6 — T 514.368.1677

[OPTONIQUE.CA](http://OPTONIQUE.CA)

# OPTONIQUE

Pôle d'excellence en optique-photonique du Québec

Françoise Lee, OPTONIQUE  
Jean-Christophe Gauthier, REPOL

## **ABSENCES**

Éric Desfonds, EXCILITAS\*

Mario Godbout, AUTOLOG\* a donné son vote à Marc Corriveau

\*Étant tous les membres de la Personne morale habiles à voter à l'assemblée générale extraordinaire de la Personne morale.

## **A) OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur Marc Corriveau accueille les membres présents. Il constate le quorum est atteint.

## **B) LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur Corriveau présente l'ordre du jour proposé.

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU** que l'ordre du jour soit adopté à l'unanimité. Proposé par Marie-Ève Ducharme, appuyé par Denis Lafrance. (2 AGA – 20190522-01)

- a) Ouverture de l'assemblée;
- b) Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- c) Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle des membres de la Personne morale;
- d) Mot du président;
- e) Mot de la direction;
- f) Approbation des modifications aux règlements;
- g) Présentation des états financiers de la Personne morale pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2019;
- h) Nomination des vérificateurs;
- i) Élection des administrateurs; et
- j) Traitement de toutes autres affaires qui pourraient être soumises à l'assemblée.

## **C) ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE**



### SIÈGE SOCIAL

2740, rue Einstein,  
Québec (QC) G1P 4S4 T 418.656.9999

### BUREAU DE MONTRÉAL

740, rue Notre-Dame Ouest, suite 1400,  
Montréal (QC) H3C 3X6 T 514.368.1677

OPTONIQUE.CA

# OPTONIQUE

Pôle d'excellence en optique-photonique du Québec

---

Une copie papier du procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire des membres d'Optonique du 20 septembre 2018 est remise aux participants.

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU** que d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire des membres d'Optonique du 20 septembre 2018. **PROPOSÉ PAR Geneviève Paré, APPUYÉ PAR Simon Thibault.** (2 AGA – 20190522-02)

## **D) MOT DU PRÉSIDENT**

M. Marc Corriveau s'adresse brièvement aux membres.

## **E) MOT DE LA DIRECTION**

Mme Marie-Christine Ferland présente une brève revue des réalisations de l'année.

## **F) APPROBATION DES MODIFICATIONS AUX REGLEMENTS**

Une copie papier des modifications aux règlements généraux proposés est remise aux participants. Le conseil d'administration a approuvé ses modifications.

Monsieur Marc Corriveau présente le règlement spécial 2019-1 de la Corporation qui modifie le règlement no 1, étant ses règlements généraux, entre autres pour prévoir une nouvelle catégorie de membres et revoir la composition du conseil d'administration, lequel a été adopté par le conseil d'administration le 20 mai 2019;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, il est résolu :

1. De ratifier le Règlement spécial 2019-1 de la Corporation, modifiant le règlement no 1, étant ses règlements généraux, tel qu'adopté par les administrateurs;
2. De ratifier en conséquence, à titre de document de référence, le règlement no 1 amendé et refondu en date de ce jour, lequel intègre les modifications apportées par le règlement spécial 2019-1, tel qu'adopté par les administrateurs.

**PROPOSÉ PAR André Fougères, APPUYÉ PAR Denis Lafrance.** (2 AGA – 20190522-03)



### SIÈGE SOCIAL

2740, rue Einstein,  
Québec (QC) G1P 4S4 — T 418.656.9999

### BUREAU DE MONTRÉAL

740, rue Notre-Dame Ouest, suite 1400,  
Montréal (QC) H3C 3X6 — T 514.368.1677

OPTONIQUE.CA

# OPTONIQUE

Pôle d'excellence en optique-photonique du Québec



## **G) PRÉSENTATION DES ETATS FINANCIERS**

Monsieur Maxime Dufour présente le projet d'états financiers vérifiés pour l'année allant du 1er avril 2018 au 31 mars 2019. Une copie du rapport sur les états financiers est remise à chaque membre présent.

Monsieur Dufour déclare que le projet d'états financiers vérifiés donne une image fidèle de la situation financière d'Optonique.

Monsieur Dufour rapporte que RCGT a reçu toute la collaboration requise des employés et de la direction d'Optonique pour la réalisation du mandat.

## **H) NOMINATIONS DES VERIFICATEURS**

Monsieur Marc Corriveau rapporte que le conseil d'administration suggère de confier à nouveau à RCGT le mandat de vérifications des états financiers d'Optonique pour l'année 2019-2020 conditionnellement à ce qu'elle révise ses honoraires 2019-2020.

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU** de confier à Raymond Chabot Grand Thornton la vérification des états financiers d'Optonique pour l'année 2019-2020, conditionnellement à ce qu'elle révise ses honoraires. **PROPOSÉ PAR Yves Lemire, APPUYÉ PAR Jean Giroux.** (2 AGA – 20190522-04)

## **I) ELECTION DES ADMINISTRATEURS**

Marc Corriveau recommande aux membres d'élire le même conseil d'administration que lors de l'Assemblée extraordinaire en septembre dernier. Monsieur Corriveau explique que Monsieur Alain-Jacques Simard a dû quitter le conseil d'administration au mois de février en raison d'un manque de temps. Monsieur Simon Thibault a été élu pour le remplacer en février, son poste est présentement en renouvellement. N'ayant pas eu d'autres candidatures, nous recommandant un vote en bloc pour renouveler le mandat de Mesdames Geneviève Paré, Marie-Ève Ducharme et Messieurs Éric Desfonds et Simon Thibault.



### SIÈGE SOCIAL

2740, rue Einstein,  
Québec (QC) G1P 4S4 — T 418.656.9999

### BUREAU DE MONTRÉAL

740, rue Notre-Dame Ouest, suite 1400,  
Montréal (QC) H3C 3X6 — T 514.368.1677

[OPTONIQUE.CA](http://OPTONIQUE.CA)

# OPTONIQUE

Pôle d'excellence en optique-photonique du Québec

**ATTENDU QUE** les règlements généraux de la Corporation prévoient, deux (2) membres du conseil d'administration doivent venir de la région de Montréal et deux (2) de la région de Québec.

**ATTENDU QU'**un administrateur doit être une personne qui occupe un poste de direction au sein d'un membre industriel ou d'un membre institutionnel et innovation de la Corporation, avoir au moins 18 ans et être habilité par la Loi à contracter.

**ATTENDU QUE** le règlement spécial 2019-1 a été entériné précédemment.

## **SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU**

1. **QUE** les personnes suivantes soient et sont, par les présentes, confirmées à titre d'administrateurs de la Personne morale; leur élection ou nomination à ce titre étant approuvée, confirmée et ratifiée avec le même effet que si cela avait été consigné au livre corporatif de la Société au moment opportun :

Marie-Eve Ducharme (industriel – MTL)  
Eric Desfonds (industriel – MTL)  
Simon Thibault (institutionnel – Qc)  
Genevieve Paré (industriel – Qc)

2. **QUE** tout administrateur ou dirigeant de la Personne morale, ou tout autre représentant autorisé de la Personne morale, agissant seul, soit et est, par les présentes, autorisé et ordre lui est donné de mettre à jour les registres corporatifs de la Personne morale, de poser tout acte et de signer, pour et au nom de la Personne morale, tout document nécessaire ou utile afin de donner effet aux présentes résolutions, incluant la signature et le dépôt de tout avis et toute déclaration auprès des autorités gouvernementales compétentes.
3. **QUE** les personnes suivantes soient et sont, par les présentes, confirmées dirigeants de la Personne morale; leur nomination à ce titre étant approuvée, confirmée et ratifiée avec le même effet que si cela avait été consigné au livre corporatif de la Société au moment opportun :

Nom		Fonction	Mandat
Marc Corriveau	1	Président	2018-2020
Marie-Eve Ducharme	2	Vice-Présidente	2019-2021



#### SIÈGE SOCIAL

2740, rue Einstein,  
Québec (QC) G1P 4S4 — T 418.656.9999

#### BUREAU DE MONTRÉAL

740, rue Notre-Dame Ouest, suite 1400,  
Montréal (QC) H3C 3X6 — T 514.368.1677

OPTONIQUE.CA

# OPTONIQUE

Pôle d'excellence en optique-photonique du Québec



Yves Lemire	3	Secrétaire	2018-2020
Eric Desfonds	4	Directeur	2019-2021
Simon Thibault	5	Directeur	2019-2021
Geneviève Paré	6	Trésorière	2019-2021
Denis Lafrance	7	Directeur	2018-2020

**PROPOSÉ PAR André Fougères, APPUYÉ PAR Alain-Jacques Simard.** (2 AGA – 20190522-05)

**N.B. : Les fonctions ont été attribuées lors du 11<sup>e</sup> CA qui a suivi la levée de l'AGA.**

## J) VARIA

Compte tenu du fait qu'il n'y avait aucune autre question à traiter et sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée.

## LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU** de lever l'assemblée. Proposé par Geneviève Paré, appuyé par Patrick Fokom. (2 AGA – 20190522-06)

---

Marc Corriveau  
Président

---

Yves Lemire  
Secrétaire



#### SIÈGE SOCIAL

2740, rue Einstein,  
Québec (QC) G1P 4S4 \_ T 418.656.9999

#### BUREAU DE MONTRÉAL

740, rue Notre-Dame Ouest, suite 1400,  
Montréal (QC) H3C 3X6 \_ T 514.368.1677

OPTONIQUE.CA